

APPORTER UNE CONTRIBUTION SPÉCIALE AU MONDE

PRIORITÉ DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Recentrer l'aide au développement du Canada sur des États qui en ont particulièrement besoin et où une intervention a le plus de chances d'être fructueuse.

PRINCIPALES INITIATIVES

- Doubler d'ici 2010 l'aide internationale par rapport à son niveau de 2001.
- Restructurer l'enveloppe de l'aide internationale afin d'assurer une plus grande cohérence entre les politiques d'aide et celles non axées sur l'aide.
- Établir des programmes à long terme avec un nombre limité de « partenaires du développement » choisis sur la base des besoins les plus importants, d'une capacité avérée d'utiliser l'aide efficacement et du niveau courant de l'engagement canadien.
- Concentrer au moins deux tiers du budget de l'aide bilatérale du Canada sur les pays partenaires du développement d'ici 2010.
- Doubler l'aide à l'Afrique d'ici 2008-2009 par rapport à son niveau de 2003-2004.
- Après 2010, maintenir les augmentations et relever le taux de croissance prévu au titre de l'aide internationale, au fur et à mesure que s'améliorera notre situation financière.

Intérêts concurrents se heurtent, la longue histoire de compromis canadiens sur des différences linguistiques, ethniques et culturelles – depuis l'*Acte de Québec* de 1774 – offre une lueur d'espoir. Notre système de gouvernance est pareil à un laboratoire où se réalisent quantité d'expériences étranges qui peuvent cependant aider d'autres pays qui se sont attelés à une tâche complexe, celle du renforcement des institutions. Cette définition de l'« ADN » de la gouvernance constitue une ressource importante, que le Canada peut utiliser pour apporter une contribution distincte.

L'instauration d'une bonne gouvernance dans d'autres sociétés de la planète se traduira pour les Canadiens par une prospérité et une sécurité renforcées. Avec la mondialisation, où les menaces sont transnationales et l'accroissement des richesses dépend de formes d'échanges plus profondes, la création d'États stables et dotés de réelles capacités comptera parmi les priorités mondiales du Canada.

C'est à propos du sort des États en déroute ou fragiles que les intérêts et les obligations du Canada se rejoignent le plus. L'intérêt national nous dicte de regarder au-delà de nos frontières pour traiter à la

racine les causes de l'instabilité. Parallèlement, les Canadiens ont démontré qu'ils n'abandonneront pas les plus pauvres et les plus démunis de la planète. L'immense mobilisation au lendemain du tsunami dans l'océan Indien et notre contribution enthousiaste à la transformation démocratique de l'Ukraine reflètent notre sentiment croissant de solidarité mondiale et notre conscience d'une vulnérabilité commune. Le monde s'acheminant vers une phase plus poussée de la mondialisation, nous nous préoccupons davantage de l'incidence inégale de ce puissant processus.

Les États fragiles dans la communauté internationale sont confrontés à des problèmes de gouvernance à la fois immenses et uniques. Beaucoup sont prisonniers de cercles vicieux où l'insécurité sape la prospérité et où le sous-développement est facteur d'instabilité. Toute solution à leur dilemme doit tenir compte de ce lien entre la sécurité et le développement et chercher à inscrire dans un cadre plus général de développement humain les efforts déployés pour ramener la sécurité. Malheureusement, bien peu de ces sociétés ont suffisamment de ressources, financières ou humaines, pour s'attaquer à ces problèmes. Les capacités techniques essentielles manquant déjà, la propagation